



Comité Central d'Entreprise du 11 Décembre 2009

Elections du Secrétaire, du Secrétaire – Adjoint et du Président de la Commission Economique : Entente « cordiale » CFDT – CGC !

Par une alliance des plus surprenantes, la CFDT et la CGC ont collaboré pour l'attribution des postes à pourvoir au Comité Central d'Entreprise.

La CGC assurera le poste de Secrétaire et la CFDT celui de Secrétaire – Adjoint.

Les élus FO, qui ont présenté un candidat au poste de secrétaire, sont inquiets de cette entente notamment à l'approche des dossiers à venir, tels que l'accord entreprise.

Nous regrettons que la CGT n'ait pas soutenu notre candidature.

Le candidat CGT a ensuite été élu, avec les voix de la CGC et de la CFDT, comme Président de la Commission Economique – ce qui explique probablement le précédent vote.

FO aura en charge la Commission Centrale Emploi Formation.

A noter que suite aux dernières élections professionnelles, en application de la nouvelle loi sur la représentativité, la CFTC (5% des résultats) n'est plus représentative au niveau national et ne participe donc plus aux différentes réunions du CCE.

Cette loi, dictée par le MEDEF et validée par la CFDT et la CGT, a pour but de mettre des critères destinés à éliminer certaines organisations syndicales.

Est-il alors logique de négocier cela avec le patronat ?

Poser la question, c'est déjà y répondre!

FO, qui condamne et combat toujours cette loi, a demandé à la Direction d'accepter néanmoins qu'un représentant CFTC puisse assister malgré tout aux réunions de la Commission Economique, ne serait-ce qu'en tant qu'observateur.

Cette demande a été acceptée par toutes les organisations syndicales.

Mandats et désignations des experts :

Les cabinets SCAFEC et SECAFI ALPHA ont été reconduits pour un an, respectivement pour l'examen des comptes annuels et les comptes prévisionnels.

Seuls les élus FO, CGT et SPAEN ont voté favorablement pour ces experts.

CFDT et CGC ayant préféré présenter un autre cabinet imposé par la Direction lors de l'examen du projet de la nouvelle organisation d'AREVA !

Augmentation des cotisations patronales de prévoyance :

Les résultats de la prévoyance GID (Garantie Invalidité Décès) sont à nouveau déficitaires en 2008 de 553 312 €.

Le déficit cumulé s'élève à 1 038 993 € sur les cinq dernières années.

A partir du 1^{er} Janvier 2010, les taux seront augmentés de 5% pour les actifs (tranches A), pour les retraites anticipées, les CATS (tranches A) et pour les retraités (augmentation de 16,30% sur l'ensemble des tranches A+B+C).

Sommaire :

- ⇒ Elections au CCE
- ⇒ Augmentation des cotisations patronales de prévoyance
- ⇒ Consultation sur l'accord « Emploi des Séniors »
- ⇒ Rapport de l'expert comptable
- ⇒ Consultation sur la nouvelle organisation d'AREVA
- ⇒ Récapitulatif des avis des élus

Consultation sur le projet d'une nouvelle organisation du groupe AREVA :

Les élus FO considèrent qu'ils ne peuvent se prononcer sur ce sujet.

En effet, les différents impacts pour les fonctions supports sur les Etablissements ne sont pas connus.

De même, les nouvelles notes d'organisation ne sont pas disponibles et aucune vision n'a été donnée aux élus sur la suite et le déploiement de cette organisation.

La Direction affirme que rien ne changera pour AREVA NC.

Dans ce cas, si tel était le cas, pourquoi cette consultation ?

**Pour tout renseignement ou complément
d'info : Local FO – Bâtiment Social - 26861**

Consultation sur le projet de plan d'action en faveur des « Séniors » :

Comme chacun le sait, FO a fortement combattu la loi FILLON et ses conséquences :

- Allongement de la durée du travail,
- Diminution des montants de retraite,
- Remise en cause des régimes de préretraite (DG3 notamment)
- Etc.

De plus, c'est cette contre-réforme qui a servi d'argument à la Direction pour dénoncer l'ensemble de l'Accord Entreprise. Par conséquent, FO ne peut valider un texte qui revendique le bien fondé de ces mesures et qui s'inscrit dans l'allongement de la durée d'activité professionnelle.

La véritable motivation de la Direction d'établir un accord sur ce sujet est de profiter une nouvelle fois d'une exonération supplémentaire de taxe accordée par le gouvernement en cas d'existence d'accord « Sénior ».

Les élus FO donnent un vis défavorable à ce projet.

Rapport de l'expert sur la situation économique et sociale des Etablissements :

MARCOULE :

L'après 2010 est plus qu'incertain pour les salariés de Marcoule.

Les questions majeures concernant le financement du site et la gestion des fonds dédiés restent sans réponse.

La mise en concurrence pour les appels d'offre par le CEA pour effectuer certaines activités laisse planer un risque sur l'emploi de plusieurs centaines de salariés AREVA NC.

PIERRELATTE :

Un GIE ATS (AREVA TRICASTIN Service) a été créé en 2009.

Si la plupart des ateliers vont s'arrêter à plus ou moins long terme, l'unique activité pérenne est celle de la défluoration.

Pour FO, les investissements nécessaires doivent être réalisés pour cette usine et les effectifs doivent être grésés en conséquence.

CADARACHE :

Le Plan Social, débuté en juillet 2008, se poursuit jusqu'au 31 Décembre 2012.

Si la plupart des mobilités sont effectuées vers le CEA ou AREVA TA, à ce jour il reste 69 salariés sans solution de reclassement, sur un effectif total de 99.

BESSINES :

Un projet d'investissement de 35 M€ est prévu sur le site pour le réaménagement de locaux et 6 M€ pour un centre d'exposition financé en grande partie par la Région.

LA HAGUE :

Toujours pas de nouveaux contrats signés malgré « quelques signes encourageants » tels que la BELGIQUE (prolongation de la durée de vie des centrales), l'ALLEMAGNE (discussions sur le planning d'arrêts des centrales), AFRIQUE DU SUD, TAÏWAN et COREE DU SUD (discussions toujours en cours), ETATS-UNIS (projet d'usine de traitement/recyclage).

L'expert a aussi souligné et confirmé que le projet « Site sans voiture » est lié à la suppression de 34 postes à la FLS.

MIRAMAS :

Au 31 Décembre 2009, il restera 6 solutions de reclassement à trouver dans le cadre du Plan Social signé en Février 2009.

Pour FO, même si les reclassements effectués le sont sur AIX ou CADARACHE, il existe néanmoins des difficultés liées au déménagement pour les salariés.

SIEGE :

De nouveaux déménagements sont à craindre pour les salariés entre LA FAYETTE, LA DEFENSE et COLOMBES, dans le cadre de la réorganisation du Groupe et de la mutualisation des fonctions supports, à partir d'avril 2010.

Avis des élus	FO	CGT	CFDT	CGC	SPAEN
Nouvelle organisation AREVA	Voir avis page 1	Ne se prononce pas	Prend acte	Prend acte	Défavorable
Accord « emploi séniors »	Contre	Contre	Prend acte	Contre	Ne participe pas à l'avis

Prochaine réunion exceptionnelle du Comité Central d'Entreprise : Le 20 Janvier 2010

Prochaines réunions ordinaires du Comité Central d'Entreprise : Le 15 Juin et le 7 Décembre 2010